

**Arrêté n° 1801 du 5 juillet 2025.** Sont inscrits au tableau d'avancement des sous-officiers des forces armées congolaises et nommés, à titre définitif, pour compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025 (1<sup>er</sup> trimestre 2025) :

Pour le grade d'aspirant

Avancement Ecole

Armée de terre

Intendance

Sergent **IMONIPARI (Sten-Dallyon)** CS/DGRH.

Renseignement

Sergent **MAMPOUYA ABESSOUOL (Ludroph Ravi)**  
CS/DGRH.

Le chef d'état-major général des forces armées congolaises et le directeur général de l'administration et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté.